

**Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la séance inaugurale officielle
de la session du printemps de l'Académie du Royaume du Maroc**
(Rabat, 24 avril 2000)

« Messieurs les académiciens

Mesdames et messieurs

A cet instant où nous procédons à l'ouverture de la session de l'académie du royaume du Maroc, nous nous devons d'évoquer avec émotion et en toute dévotion le souvenir de son fondateur, notre vénéré père, feu sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse son âme. Nous rendons hommage à votre initiative de retenir la pensée hassanienne comme thème de cette session qui coïncide avec la célébration du 20ème anniversaire de cette prestigieuse institution scientifique, unique en son genre de par la diversité et la complémentarité des disciplines et des sciences qu'elle embrasse. Notre haut patronage a été accordé à ses travaux pour signifier que l'académie jouit de la sollicitude continue de notre Majesté, de sa bienveillance et de son attention particulière.

Il y a vingt ans, notre regretté père, que Dieu ait son âme, créait cette académie dans l'espoir de faire du Maroc, une terre de dialogue et de rencontre entre d'éminents penseurs et scientifiques de différentes disciplines conviés à se pencher sur différentes questions de l'heure, en choisissant souvent lui-même, que Dieu ait son âme, les thèmes à débattre. Vous voilà, aujourd'hui, messieurs les académiciens et experts, en train de vous acquitter d'une part de la dette à l'égard de notre illustre disparu en débattant du thème la pensée de Hassan II : Authenticité et renouveau, une pensée qui a profondément marqué l'œuvre de développement du Maroc moderne, son progrès, la modernisation de son état, l'épanouissement de sa société et la préservation de son identité et de son authenticité.

Mesdames et messieurs,

Nous nous sommes engagés, depuis notre accession au trône de nos glorieux ancêtres, à aller de l'avant pour assurer au Maroc davantage de développement économique et de solidarité sociale, consolider l'état de droit, protéger les droits de l'homme et s'ouvrir sur la modernité sans rien renier de nos valeurs sacrées.

Pour atteindre ce noble objectif, nous avons veillé à ce que la charte nationale de l'enseignement soit en tête des réalisations accomplies sous notre règne. Nous suivons de près sa mise en œuvre pour édifier une société marocaine productive, ouverte et intégrée

dans le monde de la communication et du savoir, afin que le Maroc demeure à l'avant-garde, un pays de dialogue entre les cultures, un exemple d'équilibre entre l'authenticité et la modernité, une société de coexistence dans la dignité, la modération et la tolérance.

Etant convaincu de la nécessité de déployer tous les efforts et dans tous les domaines pour la création d'une société marocaines dont les fils cueillent les fruits des sciences et de la technologie et contribuent à leur enrichissement, nous accordons ainsi notre intérêt au rôle que peut jouer l'académie -en complémentarité et en cohésion avec toutes les institutions scientifiques supérieures, similaires- dans l'élargissement du champs de la recherche et de la communication, ainsi que le développement des capacités .

Dans le but d'atteindre ce noble objectif, nous exhortons ces honorables membres à aller de l'avant pour accomplir pleinement la mission qui leur est assignée, afin de réaliser les idéaux traces par le dahir portant création de l'Académie et en premier lieu, la concrétisation d'un dialogue scientifique et civilisationnel fructueux ayant un rayonnement sur son environnement, et d'une coopération entre celle-ci et les divers institutions ayants les mêmes préoccupations dans un monde où l'établissement d'un lien étroit entre les sciences, le savoir et la communication, d'une part, et le progrès et le développement humain, de l'autre, est devenue l'une des exigences de la vie des sociétés et de leurs progrès.

Fidèles à la mémoire du fondateur de cette prestigieuse institution, notre vénéré père, que Dieu aie son âme, dont l'histoire retiendra les vues perspicaces dans le domaine de la politique de l'eau et de la construction des barrages grâce à laquelle notre pays a pu éviter les dangers des inondations au cours des années pluvieuses et atténuer les effets de la sécheresses au cours des années marquées par un déficit pluviométrique, eu égard au besoin de notre pays de renouveler sa stratégie dans le domaine de la gestion rationnelle de cette ressource vitale et dans le but de relever le déficit que nous pose sa rareté pour garantir notre sécurité alimentaire, nous vous proposons de consacrer votre prochaine session d'automne à l'examen du thème: « La politique de l'eau et la sécurité alimentaire du Maroc à l'aube du 21-ème siècle».

Nous savons bien que l'Académie du Royaume du Maroc a adopté une méthode de travail sereine et fructueuse. C'est pourquoi nous vous incitons à donner à l'Académie une impulsion pour lui permettre d'aller de l'avant, d'améliorer son rendement et d'élargir les possibilités d'en bénéficier, d'autant plus que les questions de notre temps sont nombreuses et complexes et nécessitent l'intervention des esprits avertis, une recherches scientifiques poussée, ainsi que le concours des sages par leurs idées perspicaces et leur vaste expérience à même d'aider à leur compréhension pour pouvoir y faire face .

Soyez rassurer que vous trouverez auprès de nous bienveillance et soutien. Nous comptons sur vous pour aider à aplanir les difficultés et résoudre les problèmes, et prions Dieu de vous accorder succès afin que l'Académie du Royaume du Maroc demeure une institution phare pour le rayonnement des sciences et du savoir et un forum pour l'interaction des cultures et des civilisations.

Que la paix, la miséricorde et la bénédiction de Dieu soient sur vous».